

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Adopté

N° DN19

AMENDEMENT

présenté par

Mme Thillaye, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

ARTICLE 17

À la seconde phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« sa part »

les mots :

« la part de l'auteur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.